

Compte-rendu du Conseil municipal

Séance ordinaire du jeudi 23 novembre 2017
18h00 - Salle du Conseil

Convoqué le vendredi 17 novembre 2017, le Conseil municipal de la Ville de Montpellier s'est réuni en Salle du Conseil, le jeudi 23 novembre 2017 à 18h00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe SAUREL.

Présents :

Fabien ABERT Lorraine ACQUIER, Luc ALBERNHE, Rémi ASSIE, Sophia AYACHE, Guy BARRAL, Valérie BARTHAS-ORSAL, Robert BEAUFILS, Maud BODKIN, Françoise BONNET, Djamel BOUMAAZ, Anne BRISSAUD, Nancy CANAUD, Gérard CASTRE, Mylène CHARDES, Robert COTTE, Christophe COUR, Jean-Luc COUSQUER, Perla DANAN, Titina DASYLVA, Michaël DELAFOSSE, Véronique DEMON, Jean-Marc DI RUGGIERO, Michèle DRAY-FITOUSSI, Christian DUMONT, Abdi EL KANDOUSSI, Julie FRÊCHE, Vincent HALUSKA, Stéphanie JANNIN, Sonia KERANGUEVEN, Pascal KRZYZANSKI, Gérard LANNELONGUE, Alex LARUE, Max LEVITA, Nicole LIZA, Audrey LLEDO, Henri MAILLET, Mustapha MAJDOUL, Jérémie MALEK, Chantal MARION, Isabelle MARSALA, Hervé MARTIN, Dominique MARTIN-PRIVAT, Patricia MIRALLES, Jean-Pierre MOURE, Caroline NAVARRE, Véronique PEREZ, Thibault RASSAT, Patrick RIVAS, Brigitte ROUSSEL-GALIANA, Cédric DE SAINT JOUAN, Samira SALOMON, Marie-Hélène SANTARELLI, Philippe SAUREL, Séverine SCUDIER, Sauveur TORTORICI, Bernard TRAVIER, Henri de VERBIZIER, Annie YAGUE, Rabii YOUSSEUS.

Absents excusés:

Sabria BOUALLAGA ayant donné pouvoir à Abdi EL KANDOUSSI, Jacques DOMERGUE ayant donné pouvoir à Gérard LANNELONGUE, Clare HART ayant donné pouvoir à Hervé MARTIN, Chantal LEVY-RAMEAU ayant donné pouvoir à Michèle DRAY-FITOUSSI.

Absents:

Patrick VIGNAL.

Adoption de l'ordre du jour

Pour : 63

Contre : 0

Abstention : 1 (Djamel BOUMAAZ)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Adoption du procès-verbal du Conseil municipal précédent

Pour : 61

Contre : 0

Abstention : 3 (Robert BEAUFILS, Djamel BOUMAAZ, Audrey LLEDO)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Lecture des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil municipal.

1. Vœu pour la Catalogne

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est rejetée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 4 voix

Contre : 50 voix (Fabien ABERT, Lorraine ACQUIER, Luc ALBERNHE, Rémi ASSIE, Sophia AYACHE,

Guy BARRAL, Valérie BARTHAS-ORSAL, Robert BEAUFILS, Maud BODKIN, Djamel BOUMAAZ, Gérard CASTRE, Mylène CHARDES, Robert COTTE, Jean-Luc COUSQUER, Perla DANAN, Titina DASYLVA, Henri DE VERBIZIER, Véronique DEMON, Jean-Marc DI RUGGIERO, Michèle DRAY-FITOUSSI avec la procuration de Chantal LEVY-RAMEAU, Abdi EL KANDOUSSI avec la procuration de Sabria BOUALLAGA, Vincent HALUSKA, Stéphanie JANNIN, Sonia KERANGUEVEN, Pascal KRZYZANSKI, Max LEVITA, Nicole LIZA, Audrey LLEDO, Henri MAILLET, Mustapha MAJDOUL, Jérémie MALEK, Chantal MARION, Isabelle MARSALA, Dominique MARTIN-PRIVAT, Patricia MIRALLES, Caroline NAVARRE, Véronique PEREZ, Thibault RASSAT, Patrick RIVAS, Brigitte ROUSSEL-GALIANA, Samira SALOMON, Marie-Hélène SANTARELLI, Philippe SAUREL, Séverine SCUDIER, Sauveur TORTORICI, Bernard TRAVIER, Annie YAGUE, Rabii YOUSSEOUS.)

Abstentions : 4 voix (Anne BRISSAUD, Christophe COUR, Cédric DE SAINT JOUAN, Alex LARUE.)

Ne prennent pas part au vote : 6 voix (Françoise BONNET, Michaël DELAFOSSE, Julie FRÊCHE, Hervé MARTIN avec la procuration de Clare HART, Jean-Pierre MOURE.)

Monsieur Djamel BOUMAAZ sort de séance définitivement.

2. Détermination du nombre d'Adjoints au Maire de la Ville de Montpellier

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 59 voix

Contre : 3 voix (Robert BEAUFILS, Audrey LLEDO, Cédric DE SAINT JOUAN)

Abstention : 1 voix (Anne BRISSAUD.)

3. Election de trois Adjoints au Maire

Monsieur le Maire propose la liste suivante : Patrick RIVAS, Sophia AYACHE et Thibault RASSAT (liste 1). Aucune autre liste n'est proposée.

A la suite d'un vote à bulletin secret, la liste 1 proposée par Monsieur le Maire a obtenu 48 voix (0 contre, 14 blancs et 1 nul).

Ont été élus :

- **Patrick RIVAS (23^{ème} Adjoint au Maire)**
- **Sophia AYACHE (24^{ème} Adjointe au Maire)**
- **Thibault RASSAT (25^{ème} Adjoint au Maire)**

Monsieur Rabii YOUSSEOUS sort de séance.

4. Rapport de développement durable de la Ville de Montpellier 2017

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Contre : 0

Abstentions : 6 voix (Robert BEAUFILS, Nancy CANAUD, Christian DUMONT, Gérard LANNELONGUE avec la procuration de Jacques DOMERGUE, Audrey LLEDO.)

Monsieur Rabii YOUSSEOUS entre en séance.

Monsieur Thibault RASSAT et Madame Marie-Hélène SANTARELLI sortent de séance.

5. Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes - 2017

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstentions : 2 voix (Robert BEAUFILS, Audrey LLEDO.)

*Monsieur Thibault RASSAT et Madame Marie-Hélène SANTARELLI entrent en séance.
Madame Françoise BONNET sort de séance (donne procuration à Michaël DELAFOSSE).
Monsieur Robert BEAUFILS sort de séance définitivement (donne procuration à Audrey LLEDO).*

6. Débat d'orientations budgétaires 2018

Le Conseil municipal prend acte que le rapport a été présenté et que le débat s'est tenu.

Ces dispositions sont mises au vote.

Par conséquent, à l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Julie FRECHE sort de séance définitivement (donne procuration à Jean-Pierre MOURE).

7. Exercice 2017 - Décision Modificative du budget principal de la Ville de Montpellier

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 53 voix

Contre : 0

Abstentions : 10 voix (Anne BRISSAUD, Michaël DELAFOSSE avec la procuration de Françoise BONNET, Audrey LLEDO avec la procuration de Robert BEAUFILS, Hervé MARTIN avec la procuration de Clare HART, Jean-Pierre MOURE avec la procuration de Julie FRÉCHE, Cédric DE SAINT JOUAN)

8. Conventionnement Centre social de la Maison pour tous Albertine SARRAZIN

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 63 voix

Contre : 0

Abstention : 0

9. Création d'un département mutualisé du Développement et de l'Aménagement Durable du Territoire (DDADT) entre la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 61 voix

Contre : 2 voix (Audrey LLEDO avec la procuration de Robert BEAUFILS)

Abstention : 0

10. Ville de Montpellier - Montpellier Méditerranée Métropole - Avenant à la convention de service commun de Direction de la culture - Modification - Autorisation de signature

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 61 voix

Contre : 0

Abstention : 2 voix (Audrey LLEDO avec la procuration de Robert BEAUFILS)

11. Cœur de Ville en Lumières 2017 - Conventions de mécénat entre la Ville de Montpellier et diverses structures

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix

Contre : 0
Abstention : 0

12. Cœur de Ville en Lumières - Conventions de parrainage entre la Ville de Montpellier et diverses structures

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix
Contre : 0
Abstention : 0

**13. Quartier Hôpitaux Facultés -Secteur Hortus
Lancement d'une consultation en vue de la définition du projet d'aménagement du secteur Hortus et fixation des primes**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 62 voix
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL)

**14. Quartier Centre
Mise en vente de locaux situés 6 rue Maguelone
Parcelle cadastrée HM 0036**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 61 voix
Contre : 0
Abstentions : 2 voix (Audrey LLEDO avec la procuration de Robert BEAUFILS)

**15. ZAC Port Marianne - Parc Marianne
Agrément de candidature
Lot 26
(BOUYGUES Immobilier)**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 61 voix
Contre : 0
Abstentions : 2 voix (Audrey LLEDO avec la procuration de Robert BEAUFILS)

**16. MONTPELLIER GRAND COEUR
Aide à la requalification des devantures des locaux d'activités
Attribution de subventions**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix
Contre : 0
Abstention : 0

17. Mise à disposition des salles des Maisons pour tous à titre gratuit

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix
Contre : 0
Abstention : 0

18. Attributions de subventions - Participation des associations aux temps d'activités périscolaires - Ajustements pour l'année scolaire 2017-2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix

Contre : 0

Abstention : 0

19. Convention de partenariat pour la mise à disposition d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) avec l'Académie de Montpellier 2017-2021

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix

Contre : 0

Abstention : 0

20. Convention de partenariat avec l'ONISEP et participation financière pour le jeu-concours l'Avenir s' imagine - 14ème édition

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 61 voix

Contre : 0

Abstentions : 2 voix (Audrey LLEDO avec la procuration de Robert BEAUFILS)

21. Aménagement d'un plateau sportif Parc Malbosc - Autorisation de déposer une déclaration préalable de travaux

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix

Contre : 0

Abstention : 0

**22. Réalisation d'un plateau sportif dans la ZAC des Grisettes
Autorisation de déposer une déclaration préalable de travaux**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Françoise BONNET entre en séance (récupère sa procuration).

**23. PARC ZOOLOGIQUE DE LUNARET
Adhésion à l'association Lewa Wildlife Conservancy pour l'exercice 2018**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix

Contre : 0

Abstention : 0

**24. Convention de partenariat - Projeté - Architecture et Cinéma -
Entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie
L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier,
L'Ordre Régional des Architectes Occitanie,
La Maison de l'Architecture Languedoc-Roussillon,
La Ville de Montpellier**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 62 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Stéphanie JANNIN.)

25. Actualisation des représentations dans les organismes extérieurs - Désignations de nouveaux représentants de la Ville de Montpellier

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 61 voix

Contre : 0

Abstentions : 2 voix (Audrey LLEDO avec la procuration de Robert BEAUFILS)

Ont été élues : Mesdames Séverine SCUDIER (titulaire) et Maud BODKIN (suppléante)

**26. Transmission électronique des documents budgétaires au contrôle de légalité
Autorisation de signer l'avenant n° 2 à la convention de télétransmission des actes soumis
au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix

Contre : 0

Abstention : 0

27. Admission en non-valeur - Exercice 2017

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 61 voix

Contre : 0

Abstentions : 2 voix (Audrey LLEDO avec la procuration de Robert BEAUFILS)

Monsieur Alex LARUE sort de séance.

28. Attributions de subventions - Exercice 2017

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 62 voix

Contre : 0

Abstention : 0

**29. Garantie d'emprunt - Ville de Montpellier/SA3M - Opération Renouvellement Urbain LA
POMPIGNANE 700 K€ La Banque Postale - Exercice 2017**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 59 voix

Contre : 2 voix (Audrey LLEDO avec la procuration de Robert BEAUFILS)

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

Mesdames Patricia MIRALLES et Sonia KERANGUEVEN sortent de séance.

30. Autorisation d'une création de filiale par la société TaM pour la gestion de la Délégation de Service public relative au stationnement sur voirie

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 48 voix

Contre : 0

Abstentions : 8 voix (Françoise BONNET, Michaël DELAFOSSE, Audrey LLEDO avec la procuration de Robert BEAUFILS, Hervé MARTIN avec la procuration de Clare HART, Jean-Pierre MOURE avec la procuration de Julie FRÊCHE)

Ne prennent pas part au vote : 4 voix (Jean-Luc COUSQUER, Titina DASYLVA, Abdi EL KANDOUSSI, Pascal KRZYZANSKI.)

31. Mise à disposition de salles à tarif réduit ou gratuit

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 45 voix

Contre : 0

Abstentions : 2 voix (Audrey LLEDO avec la procuration de Robert BEAUFILS)

Ne prennent pas part au vote : 13 voix (Mylène CHARDES, Perla DANAN, Michaël DELAFOSSE, Jean-Marc DI RUGGIERO, Nicole LIZA, Jérémie MALEK, Chantal MARION, Isabelle MARSALA, Caroline NAVARRE, Samira SALOMON, Philippe SAUREL, Bernard TRAVIER, Annie YAGUE)

32. Mise à disposition d'un local associatif situé 111 rue Camille Desmoulins à Montpellier - Autorisation de signer la convention d'occupation du domaine privé - Approbation du loyer minoré

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstentions : 2 voix (Audrey LLEDO avec la procuration de Robert BEAUFILS)

33. Mise à disposition d'un local associatif situé 27 rue Jean Paul Biscay à Montpellier - Autorisation de signer la convention d'occupation du domaine privé - Approbation du loyer minoré

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

Contre : 0

Abstention : 0

34. Avenant n°1 concernant la délibération n°V2017-142 du 18 mai 2017 relative à la mise en place d'une convention constitutive de groupement de commandes permanent entre Montpellier Méditerranée Métropole et la Ville de Montpellier - Prestations de communication

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

Contre : 0

Abstention : 0

35. Convention de groupement de commandes publiques entre la Ville de Montpellier, le CCAS de la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole ayant pour coordonnateur la Ville de Montpellier

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

Contre : 0

Abstention : 0

36. Délibération relative à l'abrogation de la convention générale de groupement de commandes relatif aux équipements et prestations informatiques entre la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole et le Centre Communal d'Action Sociale

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

Contre : 0

Abstention : 0

37. Mise à disposition d'un agent de catégorie A de Montpellier Méditerranée Métropole auprès du Département Urbanisme et Aménagement de la Ville de Montpellier

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

Contre : 0

Abstention : 0

38. Modification du tableau des effectifs

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

Contre : 0

Abstention : 0

39. Modification des modalités d'indemnisation des astreintes et interventions pour les filières hors filière technique

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

Contre : 0

Abstention : 0

40. SERM Société d'Équipement de la Région de Montpellier - Rapport des administrateurs - Exercice 2016

Le Conseil municipal prend acte.

41. SA3M Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole - Rapport des administrateurs - Exercice 2016

Le Conseil municipal prend acte.

Monsieur Philippe SAUREL ne participe pas au débat.

42. MONTPELLIER EVENTS - Rapport des administrateurs - Exercice 2016

Le Conseil municipal prend acte.

Mesdames Stéphanie JANNIN et Michèle DRAY-FITOUSSI et Messieurs Philippe SAUREL et Bernard TRAVIER ne participent pas au débat.

43. Mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Publics (ERP) du patrimoine immobilier communal - Mandat de Maîtrise d'ouvrage déléguée Ville/SA3M - Compte Rendu Annuel à la Collectivité (exercice 2016) - Avenant n°1

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

44. Réalisation des travaux liés à la pérennité de l'ancienne Mairie - ZAC Pagézy Mandat Ville/SA3M - Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2016)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

Monsieur Alex LARUE et Madame Sonia KERANGUEVEN entrent en séance.

45. Archives Municipales: aménagement des Archives de la Ville de Montpellier Mandat Ville/SA3M - Compte-rendu annuel à la collectivité (exercice 2016)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 61 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 21h05.

Monsieur le Maire

Philippe SAUREL

Conformément à l'article L212125 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu du Conseil municipal est affiché à l'Hôtel de Ville, sur les panneaux officiels prévus à cet effet sous huitaine.